

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

## ABONNEMENT :

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



## ANNONCES :

Première insertion 8cts. la ligne,  
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

## CAUSERIE AGRICOLE.

### DES ENGRAIS SOLIDES.

Un des problèmes les plus importants que doit se proposer l'homme qui est à la tête d'une ferme, est de déterminer la quantité de fumier dont il aura besoin pour fertiliser ses terres, le nombre d'animaux qui lui sera nécessaire pour produire ce fumier, et l'étendue de terre qu'il devra consacrer à la nourriture des animaux ainsi qu'à la production des pailles qui doivent être employées en litière.

MATHIEU DE DOMBASLE, Agronome.

#### QUANTITÉ DE FUMIER A ÊTRE EMPLOYÉE.

La quantité du fumier nécessaire à une terre dépend de la qualité du sol, de la semence qu'on y confie. Ainsi le champ que l'on consacre à des pâturages permanents ou à des prairies artificielles aura besoin de beaucoup moins de fumier, que celui où l'on cultive fréquemment les céréales; un sol déjà épuisé aura besoin de plus d'engrais que celui qui possède une grande fertilité. Dans les sols légers, sablonneux ou calcaires, les fumures ne doivent pas être très-abondantes, mais elles doivent souvent être renouvelées; tandis que dans les sols argileux, l'engrais peut et doit être plus abondant. En définitive, la quantité du fumier qu'on doit confier aux terres de diverses espèces est à peu près la même après un certain nombre d'années, pourvu que ces terres soient également fécondes et qu'on en retire une production égale. Par exemple si l'on donne tous les deux ans, à une terre légère et sablonneuse, une fumure de 10 voitures de bon fumier, par arpent, elle sera suffisamment engraisée, pourvu que chaque voyage soit à peu près de douze à quatorze cents livres. Dans une terre glaise, une fumure de 20 voitures, par arpent, répétée tous les quatre ans, ou de 30 voitures tous six ans, formera un engrais abondant et qu'il conviendra rarement de dépasser pour la culture des céréales. Comme il est facile de s'en

convaincre, la consommation du fumier est la même, sur les différentes terres et la quantité du fumier qu'elles reçoivent équivaut à 5 voyages, par année, pour chaque arpent soumis à la culture. Ainsi dans une ferme de 200 arpents, si 100 arpents sont consacrés à des prairies naturelles ou artificielles, ou encore au pâturage, il restera donc 100 autres arpents qui reçoivent une fumure de 20 voitures ou de regumes et qui recueillent du fumier; et à raison de 5 voyages par arpent, la consommation de chaque année sera de 500 voyages. Ces 500 voyages suffiront donc pour 50 arpents, si la terre est légère, et seulement pour 25 arpents, si le sol est argileux. Cette quantité suffira, et fournira le moyen de soumettre cette ferme à une culture très-active. Dans plusieurs exploitations soumises à une culture très-parfaite, la quantité du fumier, il est vrai, dépasse celle que nous venons d'indiquer; mais dans la plupart des fermes bien tenues elle est à peu près celle que nous venons de désigner. Dans beaucoup d'autres, surtout en Canada, elle est beaucoup au-dessous, et c'est là une des principales causes des faibles produits qu'on en retire.

“ Mais, nous dira-t-on, nous ne pouvons certainement pas suivre votre conseil, car nous ne produirons jamais assez de fumier pour cela. ” Nous savons qu'avec le peu de soin que l'on donne aujourd'hui aux fumiers presque partout, on n'arrivera jamais à une production d'engrais suffisante; mais que l'on mette de côté une routine ruineuse et que l'on s'applique à mettre en pratique les conseils donnés par tous ceux qui s'occupent d'agriculture avec intelligence, et on arrivera bientôt à cet heureux résultat.

Que chaque cultivateur ait à son étable un nombre d'animaux proportionné au fourrage et au pacage que peut produire au moins la moitié d'une terre ensemencée de graines de mil, de trèfle, qu'il les nourrisse abondamment, qu'il mette sous ces animaux une litière suffisante pour recueillir toutes les urines, et il doublera ainsi la quantité de son fumier. Qu'il traite ce fumier d'après une des excellentes méthodes que nous avons suggérées dans